



Ecole Notre Dame de Pommeret



NOTE DE RENTRÉE septembre 2020



Ensemble!

**Rentrée le mardi 1er septembre
à partir de 8h30**



Nous y sommes !

Et voilà ! Nous sommes réunis sur le même site

Cela aura demandé du temps, de l'investissement, de la patience, des compétences, du matériel, de l'huile de coude, et j'en passe...

Un très grand MERCI à tous les participants, très nombreux, sur ces 4 samedis (4 juillet, 11 juillet, 18 juillet et 22 août) ! Cela faisait longtemps qu'un aussi grand nombre de familles ne s'était pas mobilisé pour l'école. Ceci tend à prouver que ce projet est fédérateur, et le catalyseur de la solidarité et du dynamisme de notre communauté éducative.

Il ne nous reste qu'à vivre cette année scolaire le plus sereinement possible dans le contexte sanitaire particulier.

Cette année encore, il faudra nous adapter, inventer de nouvelles façons de faire, se renouveler... Les temps conviviaux que nous avons l'habitude de vivre, comme le pot de rentrée, sont pour l'instant encore difficilement envisageable sous la forme que nous leur connaissons. Cependant, nous voulons quand même marquer cette rentrée particulière : nous vous proposons de nous retrouver (masqués !) le mardi 8 septembre à 19h00 dans la cour de l'école. Les enfants et l'équipe pédagogique ont concocté une petite surprise qu'ils vous présenteront. Puis vous pourrez, en suivant les règles imposées, visiter les locaux par petits groupes. Il n'y aura malheureusement pas d'apéritif pour clôturer ce moment. Mais cela ne nous empêchera pas de vivre ce temps de rassemblement comme une vraie fête de la rentrée !

Virginie HAMET

Organisation pédagogique :

CM1-CM2 : Benjamin PELLAN

CE1-CE2 : Réjane COCHERIL

GS-CP : Jeanne LE MOINE et
Danielle ROCABOY (ATSEM)

PS-MS : Virginie HAMET (lundi, mardi et jeudi)
Carine Le Corvaisier (vendredi)
et Edith PETRY (ASEM)

Virginie HAMET aura son jour de décharge administrative le vendredi.

Horaires :

Maternelles-CP :
8h45 - **11h45 / 13h15** – 16h30

Primaires :
8h45 – **12h00 / 13h30** – 16h30

L'accueil des enfants se fait le matin à partir de 8h35.

Le soir, les enfants qui ne sont pas partis à 16h45 sont conduits à la garderie.

Pour les enfants qui déjeunent à la maison le midi (maternelles et primaires), le retour se fait **à 13h15 impérativement**.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (temps de soutien) auront lieu :

- les lundis de 16h45 à 17h45 pour les CM,
- les mardis de 16h45 à 17h45 pour les CE
- les mardis et vendredis de 16h45 à 17h15 pour les GS et CP.

Les premières séances démarreront la semaine du 14/09.

Si votre enfant est concerné, vous en serez informé au préalable par l'enseignant(e).

A savoir : l'instruction obligatoire dès 3 ans

Depuis la rentrée dernière, l'instruction devient obligatoire dès 3 ans (au lieu de 6 ans auparavant).

Cela signifie qu'un enfant doit être présent à l'école **la journée, dès la rentrée de PS2**.

Le décret du 2 août 2019 précise quand même que sur demande écrite des parents, les enfants de petite section seront autorisés à être absents l'après-midi.

Concrètement, à l'école Notre Dame :

Les enfants entrant en PS2 devront être présents au moins tous les matins.

Pour les enfants absents l'après-midi, les familles peuvent demander un courrier-type d'autorisation d'absence au chef d'établissement, à compléter et à signer.

En résumé :

L'adaptation se fera donc de la même manière, le principal changement résidant dans cette demande écrite d'autorisation d'absence pour les après-midis.

A la découverte de l'école maternelle



**Voici les dates proposées le samedi de 10h00
à 10h45 (sur inscription):**

03/10, 07/11, 04/12, 09/01, 06/02, 13/03,
10/04, 15/05, 05/06.

Pour les enfants âgés de 18 mois à 3 ans,
accompagnés de leurs parents, ou de
l'assistante maternelle.
(cf Annexe 1)

Vie de l'école :

Protocole sanitaire

Vous avez reçu par mail le livret explicatif du protocole sanitaire imposé, destiné aux familles.
Vous le trouverez également en Annexe 2.
Voici d'autres précisions concernant notre établissement :

Le masque : Il est obligatoire pour tous les adultes, et ce dès le franchissement du portail. En outre, il est souhaitable de le porter dès les abords de l'école (dans la rue), notamment à l'heure de la sortie des classes.

L'entrée sur la cour et dans les locaux : Seuls les accompagnants de maternelles et CP peuvent entrer sur la cour, après avoir mis du gel hydroalcoolique (à disposition près du portail), le matin ou à la sortie des classes.

Les personnes qui doivent venir récupérer leur enfant (pour un rendez-vous en extérieur par exemple), sont également autorisés à entrer, dans les mêmes conditions (masque, et gel).

Attention : à partir du lundi 7 septembre, les accompagnants de GS et CP ne seront plus autorisés à entrer dans les locaux, seulement sur la cour.

Fête de la rentrée

Nous vous proposons de nous retrouver (masqués) **le mardi 8 septembre à 19h00** (cf edito).
Les enfants et leurs enseignants vous ont préparé une petite surprise pour démarrer l'année dans la bonne humeur. Ensuite, vous pourrez accéder par petits groupes aux locaux, et échanger avec les enseignants.

Focus sur... l'entrée en Démarche de Développement Durable

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif, nous poursuivons la démarche entamée l'an dernier concernant le développement durable, avec le thème général : « Stop au gaspi ! » Plusieurs ateliers seront également mis en place dans la continuité des animations vécues l'an dernier autour du tri et du recyclage.

Nous proposerons également, dans le cadre de la semaine « Tous au boulot à vélo ! » organisée par le conseil général, une journée « Tous à l'école en vélo ! ».

Sur l'année

Ma rentrée avec l'UGSEL :

Le **vendredi 25 septembre**, nous organiserons un temps autour du sport. Cette année nous ne pourrons pas réunir toute l'école lors des jeux sportifs, une nouvelle organisation sera mise en place.

Tous à l'école en vélo :

Nous proposons à ceux qui le peuvent de venir à l'école à pied/en vélo/en trottinette (ou par tout autre moyen écologique) le **vendredi 25 septembre**

Nettoyons la nature :

CM : (**date à déterminer**), en lien avec le collège Sacré-Cœur et le lycée St Joseph de Lamballe Les élèves de GS-CP et CE iront également nettoyer la nature le **vendredi 9 octobre** après-midi. Ils resteront sur la commune.

Festival « Gallo en scène » :

Les élèves de CM2 participeront au festival « Gallo en scène » le **samedi 22 novembre**.

Ils joueront une courte pièce de théâtre en Gallo, sur la scène du Quai des rêves à Lamballe ! Pour cela, ils bénéficieront de l'intervention d'une animatrice, et ensuite prépareront la pièce avec Mr Pellan.

Piscine :

Cette année, les élèves de la GS au CE2 bénéficieront de séances à la piscine de Lamballe, en stage massé.

Cela signifie qu'ils auront 2 séances par semaines, pendant 5 semaines :

les mardis et vendredis, de 9h40 à 10h20
du mardi 09/03/20, au vendredi 09/04/20

Les parents souhaitant passer le test d'aptitude pour accompagner les enfants dans l'eau doivent contacter directement la piscine de Lamballe.

Bibliothèque :

Les élèves pourront profiter de la bibliothèque : tous les 15 jours pour les maternelles-CP, et une fois par mois pour les CE-CM.

Par classe :

- **CM1-CM2**

Animatrice projet Gallo : lundi 07/09

Réunion de classe : le jeudi 24/09 à 18h30

Matinée UGSEL : Vendredi 25/09

Nettoyons la nature : A déterminer

Bibliothèque : A déterminer

- **CE1-CE2**

Réunion de classe : le vendredi 11/09 à 18h30

Matinée UGSEL : Vendredi 25/09

Nettoyons la nature : Vendredi 09/10

Bibliothèque : A déterminer

- **GS-CP**

Réunion de classe : le jeudi 17/09 à 18h30

Matinée UGSEL : Vendredi 25/09

Nettoyons la nature : Vendredi 09/10

Bibliothèque : A déterminer

- **PS-MS**

Réunion de classe : le jeudi 01/10 à 18h30

Matinée UGSEL : Vendredi 25/09

Bibliothèque : A déterminer

Du côté des Assos :

Vous avez reçu par mail un message des présidents de l'APEL et de l'OGEC. Vous le retrouverez en Annexe 3.

La première réunion de l'année se tiendra courant septembre, nous comptons sur votre présence nombreuse !



En bref, à coller sur le frigo !

- **Dates à retenir pour la première période :**

Lundi 7 septembre : Présentation projet Gallo CM

Mardi 8 septembre : Fête de la rentrée, 19h00

Vendredi 11 septembre : Réunion classe CE1-CE2 à 18h30

Jeudi 17 septembre : Réunion classe GS-CP à 18h30

Jeudi 24 septembre : Réunion classe CM à 18h30

Vendredi 25 septembre : Matinée UGSEL
Journée : « Tous à l'école en vélo ! »

Jeudi 1^{er} octobre : Réunion classe PS-MS à 18h30

Vendredi 9 octobre :
Nettoyons la nature
GS-CP-CE

Vendredi 16 octobre :
Début des vacances
de la Toussaint

Lundi 2 novembre :
Retour des vacances
de la Toussaint





**Parlez-en
autour de vous!**

A la découverte de l'école maternelle

Bientôt l'école?

**C'est un moment important
pour l'enfant et ses parents.**



Pour permettre de franchir cette étape de façon plus sereine, prendre connaissance avec les locaux et mieux appréhender le changement futur, l'école Notre Dame vous propose un temps d'accueil un samedi par mois de 10h00 à 10h45. Ce temps de découverte est ouvert aux parents dont l'enfant n'est pas encore scolarisé (entre 18 mois et 3 ans), et aux assistantes maternelles.

L'expérience tend à prouver le réel bénéfice que l'enfant en retire : la séparation avec les parents est facilitée, l'enfant se sent en sécurité, l'univers de l'école devient familier et parfois la propreté se met en place.



Voici les dates proposées le samedi de 10h00 à 10h45:

03/10, 07/11, 04/12, 09/01, 06/02, 13/03, 10/04, 15/05, 05/06.

Afin de prévoir une organisation adaptée, merci de bien vouloir vous inscrire par téléphone au 02.96.34.34.04, au 07.85.95.47.60, par mail : eco22.nd.pommeret@e-c.bzh, ou de vive voix à l'école.

Dans l'attente de vous accueillir avec beaucoup de bonheur,

L'équipe pédagogique de l'école Notre Dame

**Ecole Notre dame, 7 rue Notre Dame,
22120 POMMERET
02.96.34.34.04**

eco22.nd.pommeret@e-c.bzh

www.ndpommeret.fr

Facebook : Ecole Notre Dame de Pommeret



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Numéro gratuit d'information
sur le coronavirus : 0 800 130 000

www.education.gouv.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

DE L'ÉCOLE AU LYCÉE, UNE RENTRÉE SEREINE DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Afin que tous les écoliers, collégiens et lycéens fassent leur rentrée dans de bonnes conditions, nous prenons des mesures garantissant la sécurité de tous.

C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.

Voici la façon dont se déroulera la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée

Port du masque

- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.

- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.



Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.
Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

À noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeuner ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr

Annexe 3



Bonjour à toutes et à tous,

C'est la rentrée pour les associations des parents d'élèves APEL et OGEC de l'Ecole Notre Dame !

L'année scolaire précédente a été un peu particulière pour tout le monde, et j'espère que vous avez passé d'agréables vacances d'été et que vous allez tous très bien.

Un grand MERCI pour votre mobilisation cet été pour le déménagement, l'aménagement et le nettoyage de l'école.

Je profite de ce mail pour faire appel aux familles, afin de faire vivre les associations de l'Ecole.

Aujourd'hui, je suis la seule représentante de l'APEL, ce qui implique que l'association risque d'être dissoute : donc plus de sorties scolaires, pédagogiques et une augmentation importante des cotisations...

C'est pourquoi, il faut des parents « actifs » : Président, vice-président, trésorier, secrétaire. Tous les postes sont disponibles.

Des plannings seront mis en place pour alléger les missions de chacun afin d'organiser au mieux toutes les opérations.

L'Ecole et nos enfants ont besoin de vous.

L'Ecole Notre Dame est une école à valeur familiale ce qui implique le vivre et le travail ensemble.

J'attends de vos nouvelles.

En cas de questions, contactez moi au 06 60 11 72 16 ou par mail : emilie.bogavac@orange.fr

Bonne rentrée et à bientôt 😊

Emilie BOGAVAC – Présidente APEL Ecole Notre Dame POMMERET

Stéphane MOREL – Président OGEC